



EUROMÉDITERRANÉE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

SEPTEMBRE 2011

Charte



Euroméditerranée : Laboratoire de la ville durable méditerranéenne de demain



La définition communément admise issue du rapport Brundtland, décrit le développement durable comme

« un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

(Rapport Brundtland, 1987).

Pour être durable, le développement doit concilier trois éléments majeurs : **l'équité sociale, la préservation de l'environnement et l'efficacité économique**, dans le respect des générations présentes et futures.

Le développement durable n'est pas un état statique, ni une recette généralisable mais bien un processus de transformation, une démarche de progrès itérative et partagée, qui tient compte du contexte social, économique, géographique et climatique. Cette démarche durable implique que l'exploitation des ressources naturelles, le choix des investissements et l'orientation des changements techniques soient rendus cohérents avec l'avenir comme avec les besoins du présent.

Les modes de consommation, de production, de déplacements et les besoins de croissance des pays en développement sont remis en cause : dès lors, le changement devient une priorité. Euroméditerranée, aménageur exemplaire et responsable, énonce dans cette Charte ses engagements, pour faire de Marseille le laboratoire de la ville Méditerranéenne durable.

Avec 480 hectares, l'Opération d'Intérêt National (OIN) pilotée par l'Établissement Public d'Aménagement Euroméditerranée (EPAEM) est aujourd'hui considérée comme la plus grande opération de rénovation urbaine en centre-ville d'Europe. Une rénovation urbaine nécessaire pour un territoire dégradé et en difficulté. Entamée par les crises économiques successives depuis l'après-guerre, la désindustrialisation de l'activité du port de Marseille, historiquement poumon économique de la ville, a marqué durablement le territoire en créant des déséquilibres structurels importants : pauvreté, faible niveau d'emploi et de qualification, absence de réflexion sur les problèmes environnementaux.

Le développement urbain qu'a connu Marseille depuis trente ans a montré ses limites et se trouve aujourd'hui dans une impasse. Périurbanisation mal maîtrisée, important mitage à l'échelle métropolitaine, exode du commerce en zone périphérique, ont entraîné une importante consommation d'espace, des besoins de déplacements automobiles croissants et un phénomène de saturation routière. La métropole est ainsi devenue un territoire géographiquement et socialement fragmenté. Marseille doit donc expérimenter et construire un nouveau modèle de développement urbain, un modèle durable, qui offre une qualité de vie attractive permettant de positionner Marseille comme le laboratoire de la ville Méditerranéenne de demain.

EUROMÉDITERRANÉE : UN OUTIL POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DE LA MÉTROPOLE

Depuis sa création en 1995, les missions de l'EPAEM demeurent inchangées :

- > **Penser l'aménagement et l'urbanisme**
- > **Gérer le développement immobilier du périmètre**
- > **Promouvoir le développement économique de la métropole**
- > **Améliorer la qualité de vie**

L'obtention du label EcoCité en 2009 pour le périmètre initial et son extension de 170 hectares fixe un nouveau cap dans la poursuite du projet d'aménagement : transformer un site arrière-portuaire dégradé par d'anciennes emprises industrielles en un quartier durable d'environ 30 000 habitants.

La stratégie de l'EPAEM vise à conforter l'aire marseillaise dans son rôle de grande métropole d'Europe et de Méditerranée. Avec pour ambition de construire son cœur de métropole grâce à une approche innovante de la ville durable en Méditerranée.

L'objectif est d'expérimenter une démarche contextuelle et intégrée de la ville, adaptée à ses spécificités climatiques, géographiques, culturelles et d'usage Méditerranéen.

Cette ville durable doit proposer une offre urbaine partagée, préservant l'environnement, la santé et favorisant la qualité, le confort d'usage pour tous et à un coût acceptable : « low cost/easy tech ».

Cette approche Méditerranéenne de l'aménagement s'impose aujourd'hui, pour permettre à l'EPAEM de tenir ses engagements en matière de performance environnementale, mais également afin de maîtriser les coûts des constructions et de rendre la ville durable accessible et transposable à l'ensemble de l'aire métropolitaine.

Une démarche partagée

La démarche durable adoptée par Euroméditerranée depuis sa création est le fruit d'un partenariat vertueux construit avec la Ville de Marseille, la Communauté Urbaine Marseille-Provence-Métropole, le département des Bouches-du-Rhône, la Région PACA, l'Etat et l'Union Européenne mais aussi avec tous les partenaires privés du projet.

Cette Charte a pour objectif de fédérer tous les acteurs publics ou privés autour d'une démarche globale, vectrice d'une dynamique durable au service du territoire et de ses habitants.

Le parti pris d'Euroméditerranée dans sa rédaction est de guider le lecteur dans la compréhension globale des enjeux d'un territoire durable et de présenter les solutions envisagées pour innover, créer et expérimenter, et ainsi faire de Marseille le laboratoire de la ville durable Méditerranéenne de demain.

L'écocité : une réponse aux enjeux du développement durable et de l'économie

La Ville de Marseille et la Communauté urbaine MPM ont fait le choix volontaire et partagé d'engager le territoire métropolitain dans une dynamique de développement durable. Conscients de l'importance du défi à relever et fort des résultats obtenus depuis 1995 par Euroméditerranée en matière d'attractivité économique et de renouvellement urbain, ils ont souhaité s'appuyer sur l'EPAEM pour incarner cette nouvelle ambition et être le moteur de ce changement profond dans la manière de concevoir une ville et un territoire plus actifs, solidaires et respectueux de l'environnement.

C'est dans cet objectif que les partenaires institutionnels, la Ville de Marseille, la Communauté urbaine ainsi que le Conseil Régional et le Conseil Général, ont porté la candidature du projet d'Extension d'Euroméditerranée à la labellisation EcoCité,

obtenue en novembre 2009 et confirmé leur engagement au côté de l'Etat en validant le protocole financier 2011-2020 pour sa mise en œuvre. Conçu par l'architecte-Urbaniste François Leclercq associé à Jacques Sbrigliio, Rémy Marciano, TER et SETEC, le projet d'EcoCité entre aujourd'hui dans sa phase opérationnelle.

Le projet d'EcoCité-Marseille apporte une réponse collective au défi d'une ville durable, apaisé, propre à générer un effet d'entraînement à l'échelle du territoire. Dès sa phase de conception, l'EcoCité s'est construite comme un projet partagé et porté par l'ensemble des collectivités territoriales, de la Communauté urbaine et de la Ville, en cohérence avec les outils de planification dont elle devient l'instrument et l'élément structurant. Ce projet repose, enfin, sur des ambitions communes : consolider et étendre la mutation économique et urbaine, pérenniser les résultats acquis et de dépasser les objectifs initiaux, bâtir une démarche de développement durable innovante et pragmatique, adaptée au contexte local et à ses spécificités.



LES **5** ENGAGEMENTS D'EUROMÉDITERRANÉE POUR FAIRE DE MARSEILLE LA VILLE MÉDITERRANÉENNE DURABLE DE DEMAIN

1 | UN AMÉNAGEMENT RESPONSABLE

2 | UNE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE RETROUVÉE

3 | UNE MÉTROPOLE CONNECTÉE

4 | UNE DÉMARCHE CITOYENNE

5 | UNE AMBITION MÉTROPOLITAINE

1 | UN AMÉNAGEMENT RESPONSABLE



- > Réaliser des quartiers accessibles et mixtes au plan social, fonctionnel et générationnel
- > Renforcer et optimiser la couture urbaine entre les quartiers nord et le centre-ville
- > Concevoir des espaces partagés, accessibles à tous et valoriser la présence de la nature dans l'espace public et privé
- > Répondre aux besoins de logements des habitants, tout en améliorant la qualité résidentielle
- > Améliorer la performance énergétique et environnementale des bâtiments publics et privés par une approche bioclimatique de l'urbanisme et de l'architecture.

POURQUOI REPENSER L'AMÉNAGEMENT EN MÉDITERRANÉE ?

Offrir une plus grande qualité urbaine pour améliorer le cadre de vie: telle est l'une des missions principales d'Euroméditerranée dans son action d'aménageur. Tenir compte des caractéristiques climatiques, sociales, économiques et environnementales du territoire est une nécessité pour un aménagement durable. La façon de vivre la ville, tout comme la qualité environnementale des bâtiments sont définis différemment au Nord et au Sud de l'Europe. C'est pourquoi les projets futurs devront mieux intégrer les spécificités climatiques et culturelles méditerranéennes.

LA DIMENSION MÉDITERRANÉENNE DE LA VILLE DURABLE

Notre stratégie consiste à créer une structure urbaine optimisant la couture du nouveau secteur de centre ville avec les quartiers environnants, en termes de qualité d'espaces publics, de distribution des équipements et de cohérence des projets de développement.

Les spécificités physiques propres à l'espace méditerranéen ainsi que la culture du vivre dehors caractéristique du pourtour méditerranéen incitent à construire ou à rénover autrement, non pas en sollicitant des procédés et moyens technologiques coûteux, mais plus simplement en retrouvant les recettes intelligentes de nos anciens, en jouant de la nature pour produire des logements économes en énergie et en proposant des espaces publics respectueux de l'environnement.

La prise en compte du contexte socio-économique propre à la Méditerranée dans l'expérimentation de la ville durable apparaît être la seule voie acceptable pour respecter les impératifs financiers et aboutir à une ville accessible et à un développement soutenable.

**LE MACRO-LOT ALLAR,
LÀ OÙ MARSEILLE INVENTE
SON FUTUR URBAIN**



Le projet de l'îlot démonstrateur, le Macro-lot Allar, est porté par l'ambition de réaliser une opération de référence, innovante et diffusable à l'échelle de la métropole, répondant aux enjeux de l'habitat durable en Méditerranée.

UN PÉRIMÈTRE

Le site du projet, en cours d'acquisition par Euroméditerranée, est localisé au nord ouest du périmètre de l'Extension, localement au sud de la rue Allar et à l'ouest du chemin de la Madrague Ville sur une parcelle de friche industrielle. Il est marqué par un environnement urbain dégradé et chaotique.

UN DÉFI SPÉCIFIQUE: LA DÉPOLLUTION DES SOLS

L'îlot Allar représente à la fois le foyer historique de l'activité industrielle du quartier et le témoin d'une intense activité de distillation- raffinage désormais révolue, dont les sols et la nappe gardent encore les stigmates. Les principales installations de l'usine ont été déconstruites laissant la parcelle à l'état de friche, avec des sols pollués sur différentes couches. Dépolluer les sols devient un enjeu majeur, et tient une place prépondérante dans la construc-

tion du Macro-Lot en raison de son impact sur les aspects environnementaux, programmatiques et économiques.

ÉCOCITÉ : UN LABEL, PLUSIEURS OBJECTIFS

Le label ÉcoCité, obtenu en 2009, fait du périmètre d'Euroméditerranée un site pionnier en matière de développement urbain durable.

La conception des bâtiments et des espaces extérieurs est associée aux innovations technologiques dans les domaines de l'énergie (BEPoS et BBC/2), de la gestion des cycles de l'eau, des déchets et des services apportés aux 800 habitants et plus de 2000 salariés pour promouvoir performances environnementales et qualité de vie. Le projet se répartit sur une surface totale de 2,7 hectares, divisés en quatre lots, qui seront livrés en 2015.

CE QUI SE DÉCLINE À L'ÉCHELLE
DU MACRO-LOT SE DÉCLINERA
À TERME À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE :

- > LIMITER LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET COMPENSER LES CONSOMMATIONS NÉCESSAIRES PAR L'UTILISATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES
- > OPTIMISER LA RESSOURCE EN EAU
- > INTEGRER LA NATURE AU CŒUR DE L'ÎLOT
- > CHANGER LE VIVRE ENTRE SOI EN VIVRE ENSEMBLE
- > METTRE LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES HABITANTS

OBJECTIFS GRENELLE ENVIRONNEMENT : LES 3 X 20

Qu'est-ce que c'est, les «3x20» ?

Il s'agit de diminuer l'impact environnemental en réduisant nos consommations pour une meilleure utilisation de l'énergie à tous les niveaux :

- Réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 20%,
- Réduire sa consommation d'énergie de 20%,
- Porter à 20% la part des énergies renouvelables, d'ici à 2020.

Le Macro lot, en plus de respecter, ces engagements, les dépasse et devient le laboratoire de la Ville durable Méditerranéenne.

2 | UNE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE RETROUVÉE



- > Prévenir les risques de crues et les pollutions littorales
- > Utiliser la nature comme pièce d'articulation urbaine en aménageant des trames vertes et bleues pour faire de la biodiversité une réalité de la ville durable méditerranéenne
- > Optimiser les consommations et la gestion des ressources renouvelables pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'îlot de chaleur urbain
- > Promouvoir des modes de consommation et de déplacement éco-citoyens
- > Établir une gestion rationnelle des terres polluées, et valoriser une massification de leur traitement.

POURQUOI FAIRE DE LA NATURE ET DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES UNE PRIORITÉ D'EUROMÉDITERRANÉE ?

L'atténuation du changement climatique implique une recherche de sobriété énergétique et le recours significatif à des sources de production d'énergies renouvelables. A l'issue des travaux du Grenelle, l'objectif national est de passer de 9 % à 20 % la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie en 2020. Le terrain de l'Extension offre une opportunité unique pour implanter un réseau d'énergies propres au cœur de la ville.

LES ENJEUX LIÉS A L'EAU ET A LA BIODIVERSITÉ SUR LE PÉRIMÈTRE D'EUROMÉDITERRANÉE

La présence de l'eau est fondamentalement inscrite dans l'histoire de la ville. Son urbanisation s'est accompagnée d'une maîtrise aléatoire des épisodes pluvieux, qui peuvent entraîner des cycles fréquents d'inondation. La gestion de l'eau, de la satisfaction des besoins associés aux bâtiments et activités, à l'évacuation et le traitement des effluents après usage, est un enjeu environnemental et économique majeur d'un aménagement urbain durable. Dès lors, la gestion de l'eau devient un formidable atout pour la valorisation environnementale et paysagère du site, ainsi que pour la préservation de la biodiversité méditerranéenne.

LES SPÉCIFICITÉS MÉDITERRANÉENNES AU CŒUR DE LA RÉFLEXION ÉNERGÉTIQUE

Les besoins de rafraîchissement importants en Méditerranée expliquent que la somme des consommations conventionnelles des cinq usages de la réglementation thermique (chauffage, climatisation, production d'eau chaude sanitaire, éclairage, auxiliaires) est plus importante à Marseille qu'à Paris

(+/-20%). En parallèle, le vent à Marseille augmente de près de 63% les infiltrations d'air dans le logement et par conséquent les besoins d'énergie. Les comportements et usages méditerranéens représentent également un facteur de surconsommation, en raison notamment de l'ouverture des fenêtres ou de consignes de chauffage relativement élevées.

LA POLLUTION DES SOLS : UN DÉFI MAJEUR POUR UN AMÉNAGEUR DURABLE

Aménager durablement, c'est aussi trouver des solutions à chaque problème que l'on rencontre. La problématique de la dépollution des sols industriels est une réalité sur le périmètre de l'OIN, et doit s'articuler avec la stratégie du projet : limiter les excavations, confiner les terres polluées et traiter les sols par des actions ciblées sont des priorités à cibler et des objectifs à réaliser.

LA COULÉE VERTE DES AYGALADES, LÀ OÙ LA NATURE RÉINVESTIT LE CENTRE-VILLE



LE PARC COMME PIÈCE D'ARTICULATION URBAINE ET TERRITORIALE

Au cœur du projet urbain de l'Extension et des usages futurs du quartier, le parc est l'élément déclencheur d'un projet territorial plus vaste, dépassant très largement les limites du périmètre. Il est ainsi le maillon manquant d'une vaste continuité verte de 8 kilomètres, qui accompagnera demain le ruisseau des Aygaldes depuis sa source dans le massif de l'Etoile jusqu'à la mer.

LA NATURE POUR STRUCTURER LE TERRITOIRE

Il constitue un levier très important de valorisation urbaine, afin de changer l'image de quartiers aujourd'hui déshérités et profondément marqués par des coupures urbaines.

LA NATURE COMME LIEN SOCIAL

Outre ses qualités techniques, le Parc des Aygaldes se veut être un espace public structurant, support d'équipements sportifs et de loisirs, producteur de lien social. Espace public majeur à l'échelle des quartiers Nord de Marseille, il offre un espace de vie, d'expression, de plaisir et de détente pour tous. Et rééquilibre l'offre d'espaces verts entre le Nord et le Sud.

LA NATURE AU SERVICE DU PROJET URBAIN

- > PRÉVENIR LES INONDATIONS ET AINSI RENDRE CONSTRUCTIBLES DE NOMBREUSES ZONES PROCHE DU CENTRE-VILLE.
- > RÉDUIRE L'EFFET D'ÎLOT DE CHALEUR
- > FAVORISER LA BIODIVERSITÉ ET PRIVILÉGIER LES ESPÈCES MÉDITERRANÉENNES
- > GÉRER, VALORISER ET OPTIMISER LA RESSOURCE EN EAU

La boucle de thalasso-thermie, là où marseille est à la pointe des énergies renouvelables

UN TERRITOIRE PIONNIER

Une étude conduite par la Ville de Marseille en 2009-2010 a tenté d'élaborer une stratégie de planification énergétique portant sur 375 hectares de la Façade Maritime Nord, formant le sud du vallon des Aygaldes. Compte tenu de tous les projets de développement urbain envisagés d'ici 2030, le moment semble le plus approprié pour réaliser un réseau global d'approvisionnement en énergie renouvelable. La taille remarquable du territoire concerné accroît la dimension unique du projet, et fait véritablement de Marseille une ville pionnière des énergies renouvelables en Méditerranée, grâce au principe : « low cost – easy tech ».

LA THALASSO THERMIE, QU'EST CE QUE C'EST ?

La thalasso-thermie est la seule solution de production énergétique décarbonnée qui réponde aux problématiques d'îlot de chaleur, de réduction de CO₂, et de mutualisation d'énergie dans un espace de densification et de renouvellement urbain. L'objectif BePos, qui correspond à un bâtiment produisant plus d'énergie qu'il n'en consomme, peut être atteint à l'horizon 2020 avec la boucle à eau de mer. Dès lors, l'Objectif BePos rentre dans une réalité économique et technique avec la boucle à eau de mer.

LA MER COMME RESSOURCE ÉNERGÉTIQUE

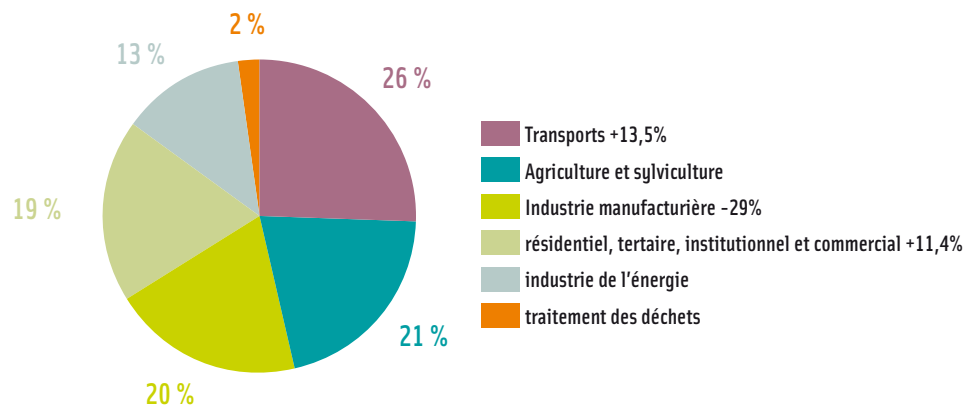
La chaleur de l'eau de mer est utilisable pour couvrir des besoins de chauffage et de refroidissement. La boucle à eau de mer fournit de la chaleur entre 15 et 20°C, qui permet donc d'alimenter les pompes à chaleur en hiver ou de refroidir le condenseur des machines frigorifiques l'été.

3 | UNE MÉTROPOLE CONNECTÉE



- > Poursuivre l'amélioration des réseaux de transport existant pour réduire la part des émissions de gaz à effet de serre liée aux transports
- > Développer la mixité fonctionnelle des quartiers pour réduire les déplacements
- > Favoriser l'accessibilité et les modes de déplacements doux
- > Bâtir un nouveau lien entre la ville et le port
- > Promouvoir les connexions numériques au cœur du périmètre d'euroméditerranée

Part des émissions de Gaz à Effet de Serre par secteur en France en 2008



POURQUOI EST-IL INDISPENSABLE D'INNOVER EN MATIÈRE DE MOBILITÉ?

La réduction des impacts écologiques liés aux déplacements est au cœur des critères de réussite d'Euroméditerranée et, pour la métropole marseillaise, certainement un des défis les plus importants à relever à long terme. Promouvoir les transports en commun, c'est favoriser le lien social et encourager des habitudes collectives qui participent à des modes de vie durables. C'est aussi participer au développement économique, en créant un environnement favorable à l'implantation d'entreprises. Euroméditerranée coordonne son action avec celle des autorités organisatrices en matière de transport, pour agir directement sur l'environnement, l'économie et l'équité sociale.

CONNEXION MATÉRIELLE, CONNEXION VIRTUELLE

Outre les connexions physiques, Euroméditerranée agit pour renforcer les connexions numériques au cœur de son territoire. Produire des bâtiments et des espaces publics dotés de connexions haut-débit est un élément clé de la stratégie économique de l'EPAEM, qui offre un territoire exceptionnel pour le déploiement des réseaux et services numériques. Offrir un accès citoyen au très-haut débit est une des actions prioritaires de l'EPAEM dans sa démarche durable et économique.

REPENSER LA CONNEXION VILLE-PORT

Euroméditerranée accompagne, par son action d'aménageur, les mutations du Grand Port Maritime de Marseille, en réhabilitant la façade Maritime Nord pour donner naissance à une nouvelle forme d'interface ville-port : le Silo, les Terrasses du Port et le J4 témoignent de l'action conjointe de l'EPAEM et du GPMM, pour ouvrir le port à la ville et développer des perspectives économiques communes.

LE PÔLE MULTIMODAL DU CAPITAINE GÈZE, LÀ OÙ MARSEILLE RENOUVE AVEC LES TRANSPORTS EN COMMUN



LA DESSERTE EN TRANSPORTS EN COMMUN SUR SITES PROPRES DES QUARTIERS NORD : VÉRITABLE ENJEU A L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE

Les quartiers Nord de la ville apparaissent, sur une carte, très mal reliés au reste de la ville, et semblent éloignés des grandes infrastructures de transport. En application du Plan de Déplacements Urbains, le pôle multimodal Capitaine Gèze constituera à la fois un des plus importants points de connexion multimodaux de Marseille et un projet urbain en phase avec le programme d'aménagement durable de l'extension d'Euroméditerranée. Le projet de Pôle Multimodal permet la création d'une nouvelle porte de la Ville. Son accessibilité multimodale optimale (station de métro, de tramway, de busway, gare de bus urbains et interurbains, parking relais, parc vélos) le positionne comme le centre de gravité de la façade maritime nord et en fait un des équipements structurants majeurs de l'ÉcoCité.

LE PÔLE MULTIMODAL CAPITAINE GÈZE : UN NOUVEAU CENTRE MÉTROPOLITAINE DURABLE

Le projet de l'Extension s'appuie sur ce nœud de connexions, destiné à assurer des fonctions d'échanges et de services performants, pour créer un pôle urbain innovant, conçu comme un espace ouvert sur le quartier et associant les équipements de transport à une programmation mixte de commerces, services, bureaux et logements.

QUELLE FRÉQUENTATION ET QUEL IMPACT ?

En 2015, la fréquentation du pôle d'échange concernera :

- **2 500 personnes par jour** qui accéderont à la station Capitaine Gèze en marchant,
- **6 000 personnes** qui effectueront une correspondance du pôle Bus vers la station de métro,
- **1 450 personnes** effectueront une correspondance de la voiture particulière vers le métro.

Le report modal de la voiture particulière vers les transports en commun peut être évalué à 3000 déplacements par jour (déplacements liés à l'existence du parc relais).

UN PROJET POUR DES AMÉNAGEMENTS DURABLES

- LA STATION DE MÉTRO
- LE PÔLE BUS
- LE PARC RELAIS VÉHICULES LÉGERS ET PARC À VÉLOS
- UNE NOUVELLE PORTE D'ENTRÉE DE LA VILLE
- DE NOUVELLES CONNEXIONS À L'ÉCHELLE DU GRAND TERRITOIRE
- DE NOUVELLES HABITUDES DE DÉPLACEMENT

4 | UNE DÉMARCHE CITOYENNE



- > Contribuer à former des éco-citoyens, qui deviendront les acteurs de ce nouveau territoire
- > Promouvoir la concertation de proximité, en favorisant la participation des citoyens aux projets de la vie quotidienne
- > Associer les habitants à la conception pour des projets structurants
- > Développer, sur le modèle des ateliers de découverte urbaine, des ateliers pédagogiques dédiés à l'écocitoyenneté
- > Poursuivre et développer les actions des « entreprises citoyennes d'euroméditerranée »



LA GOUVERNANCE PARTAGÉE D'EUROMÉDITERRANÉE : CONDITION NÉCESSAIRE POUR UN URBANISME DURABLE ?

Adopter une stratégie durable, c'est opter pour la gouvernance « partagée » comme mode de fonctionnement et pour la transparence comme règle de conduite.

UN PROJET, DES ÉCHANGES ENTRE PLUSIEURS ACTEURS

Réunis au sein d'un Conseil d'administration, l'État, la ville de Marseille, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, la Région Provence Alpes Côte d'Azur et le Conseil Général des Bouches du Rhône déterminent la stratégie et les grandes orientations et fixent le programme d'investissement de l'EPAEM. Une réunion des administrateurs d'Etat ainsi qu'un comité de gouvernance des Élus coordonne les décisions concernant les stratégies et les projets, en amont des décisions du Conseil.

Par ailleurs, de nombreuses concertations sont conduites avec les habitants et le monde économique avant la finalisation des projets. Ce mode de gouvernance unique pour une opération d'aménagement urbain permet d'associer l'ensemble des acteurs aux projets en cours tout en offrant des perspectives pérennes et solides aux investisseurs et financeurs.

LA SOLIDARITÉ ET LA COHÉRENCE DE CE PARTENARIAT : CONDITIONS CLÉS POUR LA RÉUSSITE DE L'OPÉRATION.

Les partenaires s'engagent à œuvrer pour garantir la cohérence entre les politiques et réglementations dont ils ont la responsabilité et les objectifs de l'Opération d'Intérêt National, en particulier dans les domaines du développement économique, de l'emploi, de la formation, du logement, des transports, et des documents d'urbanisme (SCOT, PLU, PDU, PLH...).

LA CONCERTATION S'ABORDE COMME UN ÉCHANGE ET PLACE L'INTERLOCUTEUR EN POSITION D'ACTEUR DU PROJET.



EUROMÉDITERRANÉE, LÀ OÙ L'HABITANT DEVIENT ACTEUR DU PROJET



Les grands projets d'aménagement sont soumis à une obligation légale de concertation qui impose expositions, ouverture de registres et réunions publiques.

L'ETABLISSEMENT PUBLIC VA AU-DELÀ DES DISPOSITIONS DE LA LOI.

L'exemple du réaménagement de l'entrée de ville dans le secteur St Charles-Porte d'Aix témoigne de cette volonté.

La première étape de ce grand projet consistait à faire reculer l'autoroute A7 qui pénètre au cœur du quartier. Cette opération exigeait de foudroyer deux ponts en plein centre urbain. Il a donc été nécessaire de déplacer les 2 000 personnes vivant dans le périmètre de sécurité. Six mois de dialogue et de traitement au cas par cas ont été nécessaires pour mettre en place le dispositif d'évacuation.

La deuxième étape, en cours de réalisation, concerne la réalisation d'un parc urbain d'un hectare, là où, auparavant, l'autoroute arrivait au cœur de la ville. Avant même de désigner le lauréat du concours de maîtrise d'œuvre, Euroméditerranée a consulté les riverains mais également l'ensemble de la population marseillaise via des contributions sur internet et une exposition dans un centre commercial, en complément du dispositif classique installé au centre d'information des Docks. Fait innovant, les contributions les plus pertinentes ont été intégrées au cahier des charges des trois

équipes de paysagistes et d'architectes sélectionnées le 7 avril 2011 par le jury.

En plus de ces concertations à grande échelle, des efforts considérables sont accomplis pour sensibiliser les habitants aux différents projets d'aménagement.

LE CENTRE D'INFORMATION D'EUROMÉDITERRANÉE

Cet espace de 200m² accueille le grand public du lundi au vendredi de 11 h à 18 h 30. Il abrite la maquette de l'OIN, une exposition permanente et d'autres temporaires (concertations, enquêtes publiques), des documents de communication, des vidéos 3D, etc...

LES ATELIERS DE DÉCOUVERTE URBAINE

Ces ateliers ont été conçus pour que les marseillais puissent devenir acteurs du projet. Ils apportent aux habitants les clés de lecture et de compréhension sur la façon dont l'architecture et l'urbanisme se conçoivent. Ils sont complémentaires des concertations légales et des actions de communication de l'EPAEM. 150 sessions sont organisées tous les ans ainsi qu'une trentaine de balades urbaines.

LES RENCONTRES DES QUARTIERS

Elles se tiennent une fois par an, pendant une journée qui réunit tous les acteurs des quartiers d'Euroméditerranée (associations, CIQ, copropriétés, etc..) dans des « works-hops » sur les thématiques transversales de l'EPAEM – Logements-espaces publics-économie- qualité de vie-etc...

LES RENDEZ-VOUS D'EUROMÉDITERRANÉE

Trimestriels, ils permettent aux habitants qui s'y inscrivent de rencontrer et d'échanger avec les techniciens sur un projet ou une opération en particulier.

LES JOURNÉES DÉCOUVERTES

Depuis 8 ans, chaque année au cours d'un week-end, 3000 personnes viennent découvrir l'opération à travers des visites guidées et des présentations autour de la maquette entièrement assurées par les cadres de l'EPAEM.

5 | UNE AMBITION MÉTROPOLITAINE



- > Accompagner l'offre de formation pour soutenir le développement de l'économie régionale et de l'emploi
- > Accélérer le développement économique pour créer une dynamique favorable à l'emploi
- > Renforcer l'attractivité culturelle et économique de la métropole pour développer les emplois métropolitains supérieurs
- > Promouvoir le rayonnement de la métropole, en la dotant de structures propres à accueillir de grandes manifestations culturelles, dans la continuité de marseille-provence capitale européenne de la culture en 2013
- > Accompagner l'essor touristique métropolitain, en programmant les grands équipements liés au tourisme et en enrichissant l'offre hôtelière.

VILLE APPRENANTE, VILLE INTELLIGENTE

Parce qu'il n'y a pas de dynamique économique ni d'attractivité du territoire sans un bassin de population qui soit en capacité de bénéficier des effets de cette dynamique, l'offre de formation, qualifiante ou diplômante, et l'accès à des programmes culturels de qualité sont deux composantes indispensables à la politique d'attractivité et de développement économique menée par l'EPAEM.

L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, PRIORITÉS DE LA MÉTROPOLÉ

La situation dégradée de la ville et du port et la perte de plus de 100 000 habitants entre 1975 et 2000 ont considérablement freiné le développement économique de la ville. L'impulsion d'un souffle nouveau par la création d'un nouveau quartier d'affaires relié aux infrastructures de transport, ainsi que la réhabilitation d'artères commerçantes et la construction de logements neufs, ont permis d'inverser la tendance et de rendre à la seconde ville et au premier port de France son dynamisme économique.

Avec un gain de plus de 50.000 habitants et la création de 18.000 emplois sur le périmètre d'Euroméditerranée, Marseille se place, à nouveau, dans le cercle des métropoles qui comptent.

EUROMÉDITERRANÉE : AMÉNAGEUR DE CULTURE

La désignation de Marseille comme Capitale Européenne de la Culture en 2013 constitue un évènement majeur pour la ville et pour ses habitants. Euroméditerranée contribue significativement à la construction de cet évènement: 80% des équipements culturels majeurs de Marseille Provence Capitale Européenne de la Culture en 2013 sont localisés sur le périmètre d'Euroméditerranée.

LE TERRITOIRE APPRENANT



Les enjeux de la formation, de l'enseignement et de la recherche sont des composantes essentielles à la concrétisation des ambitions portées par l'Opération d'Intérêt National. Qu'il s'agisse de formation initiale, supérieure, professionnelle, de requalification, de reconversion, aucun secteur ne peut ni ne doit être négligé. Dans cette optique, Euroméditerranée souhaite contribuer à cet effort à destination des populations

L'EPAEM est actif dans le domaine universitaire à différents niveaux d'intervention. Dans l'aménagement urbain, en favorisant l'émergence d'une « vie étudiante » sur la ZAC Saint-Charles (logements étudiants, équipements scolaires et universitaire) en lien avec la reconfiguration de la façade littorale (équipements de loisirs). Dans la poursuite d'une dynamique d'accompagnement et d'implantation de structures dans le secteur de la formation (EMD, ENJMIN, Universités des métiers). Dans l'enrichissement des savoirs et de l'offre de formation pour nourrir la vocation du « territoire apprenant ».

LE PÔLE MÉDIA

Inauguré dans le cadre de l'opération Euroméditerranée en juin 2004, le Pôle Média Belle de Mai a conquis une place prépondérante dans le paysage média français. Conçu pour accueillir des entreprises représentatives de l'ensemble de la filière média, il offre sous un même toit tous les locaux et services nécessaires au tournage, à la production et la diffusion et aux prestations techniques.

Artistes, producteurs audiovisuels, créateurs multimédias, concepteurs de jeux vidéo, spécialistes de la réalité virtuelle et de l'image 3D, y bénéficient des synergies nées de la complémentarité de ses occupants.

L'UNIVERSITÉ DES MÉTIERS

Le projet d'Université des Métiers sur le périmètre de l'EPAEM est une des priorités en matière d'offre de formations pour l'O.I.N. Prioritaire pour la Région PACA et la Chambre régionale des métiers (21.000 m² pour un investissement de 30 M d€), il prévoit le regroupement de plusieurs structures et organismes liés à l'artisanat afin de constituer un pôle de compétences et de valorisation faisant naître les complémentarités entre ces structures et les organismes afférents : Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône et Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat PACA, les locaux de formation de quatre Centres de Formation d'Apprentis de Marseille, un centre de formation et un observatoire des métiers du développement durable (Région PACA) ainsi que des surfaces pour divers partenaires et prestataires (CAPEB, Syndicat des boulangers...).

A travers le concept d'Université des Métiers et du regroupement de compétences qu'il génère, il s'agit de tirer vers le haut la qualité et la reconnaissance des formations dispensées en leur assurant une visibilité forte tout en offrant, à une population résidente, de larges possibilités de formation (ouverture prévue en 2014).

LE PROJET D'UNIVERSITÉ DES MÉTIERS DE MARSEILLE DOIT CONSTITUER UNE VITRINE DU MONDE DE L'ARTISANAT, DONT LE RAYONNEMENT DOIT LARGEMENT DÉBORDER DU SIMPLE CADRE REGIONAL.

OBJECTIFS EUROMED I ET EUROMED II

Un cœur de métropole dynamisé

+ 1 000 000 m²
de bureaux et d'activités

pour un quartier d'affaires moteur du développement économique régional : un territoire au dynamisme retrouvé, une base tertiaire repositionnée dans les choix d'implantation prioritaires d'entreprises nationales et internationales.

+ 200 000 m²
d'équipements publics supplémentaires

pour une ville qui accueille davantage de services pour ses habitants et s'affirme comme un pôle d'attractivité événementiel, culturel et touristique.

Un cœur de ville rééquilibré

+ 18 000
logements neufs

construits et 6000 anciens réhabilités pour favoriser la mixité sociale, la qualité de vie et l'égalité d'accès à un logement décent

+ 35 000 emplois
créés pour redynamiser l'économie marseillaise.

+ 40 000
habitants

pour de nouvelles dynamiques sociales et une réappropriation du centre de Marseille par ses habitants.

+ 200 000 m² de commerces
pour une ville plus animée, des services plus nombreux et des quartiers plus vivants.

Une métamorphose de la qualité urbaine et environnementale

30
architectes et urbanistes

de renommée nationale et internationale mobilisés pour dessiner le nouveau visage du centre de Marseille.

+ 60
hectares d'espaces verts et d'espaces publics

pour un regard différent sur la ville dans un cadre de vie où la qualité se partage.

Une nouvelle dynamique de l'investissement

1,5 milliard d'euros
d'investissement public dans le projet.

+ 6
milliards
d'investissements privés
mobilisés par effet de levier.

CONCEPTION GRAPHIQUE :

THÉRÈSE TROÏKA

PHOTOS :

CAMILLE MOIRENC

MYR MURATET

EDWIGE LAMY

REMERCIEMENTS

AUX ARCHITECTES

POUR LEURS PERSPECTIVES :

FRANÇOIS LECLERCQ

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

FRANÇOIS JALINOT

CONCEPTION, RÉDACTION :

LES ÉQUIPES DE L'EPAEM

ASSISTÉ DE **PIERRE-FRANÇOIS**

GRIFFITHS, IEP LILLE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT EUROMÉDITERRANÉE

10 Place de la Joliette
Bâtiment Les Docks BP 52620
13567 Marseille Cedex 02
Tél. 04 91 14 45 00